

PHILIP Françoise

Sociologie

Doctorante

LADEC/LAS, Rennes 2/Villejean

philip_francoise@yahoo.fr

**L'expatriation des jeunes Français au sein de l'Union européenne :
les nouveaux « territoires de la mobilité ».**

Résumé :

La libre circulation des personnes fonctionne comme un droit politique consolidant de façon pratique et symbolique le processus de construction européenne. Or, les migrations trans-européennes qui en résultent restent encore largement inexplorées et peu intégrées comme un principe moteur constitutif de cet espace inédit qu'est l'Europe. Ainsi, cette présente étude se propose d'identifier les logiques structurantes de ces flux migratoires au travers de l'analyse de l'expatriation des jeunes Français, de cerner les modes de reconstruction des identités territoriales, de dégager les formes de liens originaux produit par la mobilité dans un « espace-système » qui se réorganise continuellement de façon politique et spatiale. Il est question de proposer ici une démarche de mise en perspective sociologique de ce nouvel objet social, par une mise en exergue des articulations, reformulassions et échanges des différents niveaux d'appartenances territoriaux inhérents à une mobilité trans-frontalière.

Mots clés : territoire, mobilité, appartenance, libre circulation des personnes, construction européenne.

Abstracts :

The free movement of persons operates like a political right symbolically and practically re-inforcing Europe's building process. Yet, the resulting migrations within Europe remain largely unexplored and hardly regarded as a driving force shaping the new European space. Therefore, this essay aims to identify the structuring logic of these migration flows by analysing how French young people move abroad, to determine how they rebuild territorial identities, and to find out the distinctive patterns of the links generated by these movements across a "space-system" continually re-organising itself politically and spatially. The point of this study is to offer an approach that will put into sociological perspective this new social object by emphasising the links, new definitions, and exchanges between the various levels of territorial membership engendered by cross-border movements.

Key words : territory, mobility, membership, free movement of persons, European process.

L'expatriation des jeunes Français au sein de l'Union européenne : les nouveaux « territoires de la mobilité ».

L'essor de la rapidité différenciée¹, offrant une facilité d'accès à des espaces aussi différents qu'éloignés, a désormais largement dépassé le cadre national et avec elle, s'est constitué de nouvelles formes de migrations, plus composites que par le passé (augmentation de la circulation migratoire, de la « mobilité internationale », migrations pendulaires) intégrées comme des modalités de déplacements internationaux de plus en plus usuels. Ainsi, la convergence des effets de mutations de l'espace mondial associée à l'essor de la rapidité différenciée reformulent la composition multidimensionnelle des migrations qui deviennent, dès lors, un fait social d'autant plus complexe

Cette relation dialectique espace/migration est interrogée, dans cette présente étude, autour d'un modèle migratoire qui semble s'affirmer de jour en jour : celui de l'expatriation des jeunes Français² au sein de l'Union européenne. En effet, ce nouvel espace nous semble constituer un terrain d'investigation pertinent vis à vis de ces nouvelles formes de migrations occidentales dans la mesure où, en partie intégrante de notre quotidien, il nous renvoie à nos propres liens socio-spatiaux et à leurs mutations. En tant que véhicule d'institutions, de cadres législatifs, de liens politiques, l'Europe a désormais transformé nos sentiments d'appartenances et, avec eux, notre identité. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de l'interroger dans les conditions de sa réalisation effective, à savoir, ici, la libre circulation de ses membres. L'ouverture des frontières par le Traité de Maastricht et l'institution des mêmes droits pour ses ressortissants apparaissent comme une mutation sociale et politique d'envergure, entraînant à la fois une redistribution du rôle des frontières intra-européennes et avec elle un brouillage des délimitations territoriales, de nouvelles formes d'allégeances au politique et avec elles la formation d'une nouvelle citoyenneté, une reformulation de l'implication de l'Etat-nation et avec lui de notre sujétion. Ainsi, en analysant cette migration intra-continentale inédite, encadrée politiquement et législativement, c'est la question du sens et de la forme d'une réinscription territoriale singulière qui est ici posée.

¹ Ollivro J., *L'Homme à toutes vitesses ; de la lenteur homogène à la rapidité différenciée*, PUR, Rennes, 2000.

² Il s'agit d'une population de jeunes Français expatriés, entre 18 et 30 ans qui ont décidé de quitter le territoire national et de s'installer et de travailler en Europe pour une durée minimale de 3 mois en dehors de tout encadrement universitaire, autrement dit en dehors du cadre Erasmus.

Cette étude se réclame donc d'une démarche de mise en perspective sociologique d'un nouvel objet social, s'inscrivant dans un contexte de redistribution du sens des inscriptions socio-temporelles. La diversification des pratiques spatio-temporelles ne régulent et ne cadrent plus l'individu de la même façon ; celui-ci, de fait, gagne en liberté de construction individuel en raison des grandes variétés possibles de référents territoriaux. Autrement dit, les pratiques, usages et investissements de l'espace, de plus en plus personnalisés, conduisent à une transformation du processus de territorialisation, complexifié par cette multiplication des ressources d'identification. Ainsi, comme le souligne, Marie-Christine Fourny et André Micoud, on est désormais « *passé de l'appartenance territoriale au territoire comme signe d'appartenance sociale*³ ». C'est pourquoi, analyser les imbrications productrices de ces territorialités complexes, accentuées par l'acte d'expatriation, nous renvoie à dégager les expressions spatiales de l'identité, autrement dit à révéler les repères, signes et traits caractéristiques d'une territorialité tendant de plus en plus à la « *polyspatialisation*⁴ ». Il est donc question de mettre en exergue le processus de délimitation d'une circonscription territoriale singulière, mais aussi de dégager les pratiques, les référentiels, les symboliques permettant l'appropriation d'un nouvel espace et la stabilisation des appartenances, de souligner les déplacements, trajectoires et flux caractéristiques de toute appropriation d'un nouvel espace de vie, ainsi que les modalités de sociabilité et de centration des groupes de paires.

Quelles combinaisons identitaires cette migration trans-européenne expriment-elles au regard de la redistribution politique des repères et des jalons d'appartenances nationaux traditionnellement fondateurs et structurant des référentiels spatio-temporels d'un individu ? Autrement dit, quelles sont donc, pour ces expatriés, les étapes et les modalités de recomposition des schémas de perception et d'appréhension de ces nouveaux territoires dans cet espace communautaire où la limite fait désormais lien, où l'allégeance politique et la citoyenneté doivent désormais coexister et s'ajuster sur de nouvelles échelles et où se redéfinissent, de fait, les marquages symboliques et identitaires traditionnellement constitutifs d'une territorialité cohérente ?

Ainsi, il nous semble essentiel d'intégrer la mobilité comme principe structurant de notre démarche d'analyse. En effet, si elle redéfinit les territoires, les identités et les appartenances pour en faire émerger de nouvelles combinaisons ; elle va nous permettre de saisir, comme

³ Fourny M.-C. et Micoud A., « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu ». in *Ces territorialités qui se dessinent*, ss. dir. Debardieux B. et Varnier M., éd. de l'Aube, Datar, 2002, 269 p., pp. 31-52.

⁴ Viard Jean, *La société d'archipel ou les territoires du village global*, éd. de l'Aube, Paris : 1994, 127 p., p. 30

l'évoque Alain Tarrus, « *l'être réel du migrant*⁵ », la façon dont l'individu sélectionne et intègre ses propres référentiels, « *sa propre formule réductrice de la tension dialogique du proche et du lointain*⁶ ». Car dans notre volonté de cerner les mutations des processus identitaires accentués par une complexification des flux migratoires, l'articulation des concepts de « mobilité » et de « territoire » et l'analyse des systèmes de liens qu'ils produisent nous semblent constituer un support de réflexion approprié à la création de ces formes originales de liens et de rapports spécifiques à ce nouveau contexte d'appartenance au territoire.

Nous proposons donc, afin de mettre en avant les différentes modalités de gestion de ces nouvelles recompositions territoriales, trois points constitutifs du bricolage de ces nouvelles territorialités qui se superposent et interagissent entre elles différemment selon la trajectoire individuelle de chacun. Mais avant cela, c'est à travers une appréhension plus globale des Français établis hors de France que nous allons amorcer cette analyse.

1 – Caractéristiques et perspectives de la population française expatriée.

Cette première partie se propose d'établir un rapide panorama des connaissances statistiques actuelles de cette population. Un premier bilan des flux migratoires français globaux fait ressortir combien ces expatriations relèvent de logiques à la fois diverses et complexes, soumises à de perpétuelles transformations et constituée d'une population avant tout très dispersée et hétérogène, bien souvent représentative des vicissitudes de l'histoire de France et de l'évolution du contexte mondial. Synthétiser et analyser, autant que faire ce peu, les caractéristiques démographiques et sociales de cette population au travers des divers (et maigres) outils statistiques disponibles sur cette question c'est, à nos yeux mieux comprendre les caractéristiques de cette population, interroger ses spécificités, cerner ses singularités, ses compositions et modes de fonctionnement.

1.1 – Une population difficile à délimiter

Un premier constat : les 2 millions de Français établis hors de ne sont pas répertoriés dans les recensements nationaux. Ainsi, ignorée des statistiques effectués sur le territoire

⁵ Tarrus A., 1992, *Les fourmis d'Europe, : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan.

⁶ Segaud Marion, « Frontières, limites et mitoyenneté : une question sans fins » in *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires et décentralisation*, ss. dir. Beauchard J., éd de l'Aube, 2003, 186 p., pp. 91-110.

national, l'analyse de cette population ne peut se faire de manière relativement fiable que grâce aux inscriptions consulaires. Nous nous baserons donc ici essentiellement sur l'analyse la plus récente disponible à ce jour, réalisée par la cellule statistique du Service des Français de l'Étranger⁷ en collaboration avec l'INSEE qui a fait paraître un ouvrage synthétique sur cette question de 1984 à 2002.

Cet ouvrage utilise les données issues des 220 postes consulaires français, seule source statistique existante. La première limite d'appréhension globale de cette population est d'hors et déjà posée : ne peuvent être connus et appréhendés que les Français qui décident de s'inscrire sur ces listes consulaires. Or, cette inscription, facultative,⁸ ne requiert aucune obligation de durée de résidence. Ainsi, saisir le « panel » de ces Français avec ce seul outil d'observation nous amène à constater qu'une grande proportion des expatriés ne s'inscrit pas sur les listes et varie selon les pays. Il est donc impossible d'observer de façon véritablement pertinente et globale ces Français établis hors du territoire national. Les statistiques font donc appel à l'estimation. Elle s'effectue par le biais des postes et n'est régulée par aucune véritable règle statistique, ainsi pour Bernard Gentil et Jean-Claude Massinon « *elle est plus ou moins laissée à l'intuition des responsables de postes* »⁹.

1.2– Perspectives et évaluation des flux.

La population française expatriée est donc estimée à deux millions, même si les inscriptions consulaires ne totalisent que la moitié de ce chiffre. On constate une augmentation constante des flux depuis 1990 (+ 30%). Cependant, on peut noter une diminution sensible en Afrique post-coloniale. Si les flux migratoires français se sont transformés en profondeur depuis les années 60 du fait de la globalisation de l'économie, du développement et la rapidité des transports, de l'intensification des moyens de communication et d'une plus grande interconnexion entre les pays, la construction de l'Union européenne, semble avoir eu un certain effet sur le nombre d'expatriés, plaçant l'Europe comme destination privilégiée. A partir de 1991, on constate une hausse de +3,4% par an, proportion sans doute largement sous-estimée car c'est justement en Europe (et en Amérique du nord) que l'on trouve le plus de Français non-immatriculés. L'Europe représente donc en 2002, 51%

⁷ B. Gentil et J.-C. Massinon, *Les Français établis hors de France : tableaux statistiques de 1984 à 2002*, Ministère des Affaires Étrangères, Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France, Service des Français à l'étranger, Cellule statistique, Paris, 2003, 221 p.

⁸ Elle n'est uniquement nécessaire que pour une inscription sur les listes électorales, un renouvellement de la carte d'identité ou encore pour bénéficier des aides pour les handicapés et les personnes âgées ou enfin, pour obtenir des bourses d'études dans les établissements français du pays d'accueil. De plus, elle ne requiert aucune obligation de durée de résidence.

⁹ B. Gentil et J.C. Massinon, *idem.*, p. 10.

de la population totale des expatriés et la population française constituée, hors France, 1,3 % de la population totale de l'Union Européenne, avec une plus forte proportion au Luxembourg (5,8%), en Suisse (1,8%) et en Belgique (1,4%)¹⁰. Il semblerait donc que les Français préfèrent non seulement les pays culturellement proches, mais que cette proximité soit plus favorable et adaptée au nouveau visage de l'expatriation, bouleversée dans sa répartition spatiale, sa durée et sa composition par un nouveau contexte international qui modifie et multiplie les formes de migrations en les renvoyant de plus en plus aux termes de « mobilité internationale » ou d' « expatriation » plus que d'émigration.

L'étude sociologique des populations expatriées reste donc aujourd'hui largement inexplorée, et ce manque se fait d'autant plus sensible au près des populations non-immatriculées, composées, selon les estimations, d'une majorité de jeunes. Cette population méconnue, aux contours troubles, est qualifiée par l'INSEE par la simple appellation de « 3^{ème} catégorie », coexistant auprès des « détachés » et des Français « résidents permanents ». Elle est définie comme « *intermédiaire aux précédentes, qui rassemble entre autres les Français, jeunes pour la plupart, qui tentent une expérience d'expatriation sans projet à long terme.*¹¹ » La suite est significative de ces connaissances limitées, de la difficulté à circonscrire cette population :

*« les données disponibles pour la « troisième catégorie » ne permettent malheureusement pas de la repérer avec précision. Elle est sans doute importante en Europe, au Royaume-Uni plus particulièrement, où les souplesses des conditions d'emploi attirent les jeunes.*¹² »

Seuls les détachés et les binationaux immatriculés possèdent donc une épaisseur et une analyse réelle, cette « 3^{ème} catégorie » étant seulement sujette à des suppositions comme leurs supposés absence de projet. La dernière esquisse d'analyse termine d'ailleurs son exposé en présumant que « *cette troisième catégorie est le résultat de l'addition de décisions individuelles prises au vu d'une connaissance, souvent subjective, de la conjoncture économique dans les pays d'accueil (par rapport à la conjoncture économique en France), des facilités d'emplois, des contraintes sociales, etc.* »

Ainsi, après ce rapide panorama statistique, il est question maintenant de développer notre proposition de démarche analytique par une mise en exergue des mécanismes constitutifs de cette nouvelle forme d'expatriation.

¹⁰ C'est en Europe de l'Est que l'on constate la plus forte augmentation du nombre d'entrées françaises, notamment depuis la chute du mur de Berlin : + 10,2 % de 1991 à 2002. Mais le Royaume-Uni représente lui, dans la même période, une augmentation de +6% par an, les Pays-Bas de +4,4% par an.

¹¹ B. Gentil, J.C. Massimon, *Les Français établis hors de France : tableaux statistiques de 1984 à 2002*, op. cit. p. 7

¹² B. Gentil, J.C. Massimon, *Ibid.*

2 - Les « territoires de la mobilité¹³ passés » ou la constitution d'un « point de départ territorial».

Saisir les logiques des comportements migratoires de ces jeunes expatriés nécessitent une mise en perspective diachronique de leur histoire de vie et plus précisément d'une identification des logiques structurantes de leurs sentiments d'appartenance et de leurs itinéraires migratoires. Il va donc être question de dégager la « biographie de la mobilité » de cette population, autrement dit de saisir la façon dont celle-ci s'incorpore, se répercute et s'auto-alimente sur leur trajectoire individuelle. La prise en compte de ce « parcours de mobilité » va en effet permettre de mieux cerner les articulations, reformulations et échanges de leurs différents niveaux d'appartenances territoriales, les transformations et recompositions inhérentes d'une expérience d'expatriation.

Ainsi, si le temps et l'espace définissent la mobilité, et c'est en dégageant leurs imbrications, les formes et les systèmes de liens qui s'y fabriquent que nous allons pouvoir saisir les logiques migratoires en jeu. Pour ce faire, notre démarche d'enquête aura pour finalité première la volonté de mettre en perspective le sens que ces expatriés donnent à leurs expériences par une démarche compréhensive. Il va ainsi être question de collecter au travers d'entretiens semi-directifs des informations longitudinales sur la dynamique d'ancrage spatial de leur trajectoire de vie mais aussi sur celles de leurs familles, voire de leur entourage. Cette mise en continuité temporelle de la trajectoire de mobilité de ces individus nous semble essentiel dans la mesure où, en tant que « fait social total » recouvrant la totalité des facettes de l'existence, la mobilité peut nous permettre de saisir, au mieux, la façon dont les inscriptions territoriales de nos enquêtés se reformulent et se recomposent, en créant de « nouvelles territorialités ». En effet, nous partons ici d'une conception du territoire non plus comme un espace figé, lieu unique de socialisation voire d'enfermement, mais comme un lieu parcouru de relations et d'interactions de tous ordres. La définition du territoire comme dynamique nous permet en effet de ne pas tomber dans une perspective de « déterritorialisation » de l'identité mais de « multiterritorialisation ». L'essor de la rapidité différenciée, en complexifiant les sources d'identifications, et avec elles les stratégies des individus, produit, à nos yeux, des territorialités certes éclatées, mais néanmoins cohérentes. Dégager le sens de ces complexifications de l'identité territoriale, productrices de nouvelles formes d'ancrage, de formules personnelles d'appropriation de l'espace, nécessite donc que

¹³ Ce terme est emprunté à Bonnet M. et Desjeux D. (ss. dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, P.U.F., 224 p.

soit mis en avant leurs modes d'enracinements et de résidentialisations. En effet, le sentiment d'appartenance au territoire, les liens entretenus entre modes de fixations et mobilités, seraient révélateurs de la manière dont l'individu envisage son expatriation. C'est donc ici la question du repli territorial ou de son ouverture que nous interrogeons. La mobilité ne peut s'entendre que si l'on met en avant les articulations entre les affiliations familiales, spatiales, culturelles préexistantes chez cette population expatriée. Le degré d'incorporation de ces allégeances diverses fonctionnerait comme un prisme éclairant les modalités de construction de ces « territoires de la mobilité ».

Nous partons donc ici du postulat que le sentiment d'appartenance territorial est fluctuant, s'échelonnant du local au supra-national, et tributaire de l'endroit investit : je me sent plus Breton en France, plus Français en Europe, plus Européen en Afrique... Il existerait donc des « *modalités spécifiques d'appartenance structurés par les univers de mobilité*¹⁴ ». L'individu doit donc sans cesse reconstruire, réactualiser la dimension territoriale qu'il désire ou doit mettre afin de répondre au mieux aux injonctions de l'environnement. Il ne s'agit pas ici de comprendre ces degrés d'appartenance comme une simple juxtaposition, mais plutôt comme une totalité dynamique où se produit des interactions constantes, complémentaires ou contradictoires, entre chacun de ces niveaux.

Ainsi, un outil conceptuel précis va nous permettre de révéler au mieux la façon dont la trajectoire de mobilité de notre population se combine en un système exprimant la composante spatiale d'identités sociales singulières : il s'agit du « capital de mobilité ». Le « capital », en tant que bien social cumulable et utilisable pour produire d'autres biens sociaux, va permettre à ces expatriés, dans sa composante spatiale, de minimiser les « ruptures » que provoquent l'expatriation et donc d'envisager l'investissement de territoires à plus grandes échelles. Il nous semble, en effet, être un atout pour les jeunes expatriés qui le possèdent dans la mesure où il permet de palier aux distorsions qu'entraînent inévitablement une mobilité internationale.

Ainsi, ce capital permet aux individus d'accroître leurs compétences en raison de la richesse de l'expérience internationale acquise grâce aux séjours à l'étranger. Il s'auto-alimente¹⁵ en se nourrissant des expériences passées afin de stimuler les expériences futures. Il permet ainsi d'expliquer en partie pourquoi un individu est plus mobile qu'un autre dans la mesure où il

¹⁴ Lévy Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in *Les territoires de la mobilité*, op. cit., pp. 155 à 170.

¹⁵ Vaniscotte F. et Houguenague A., *La mobilité étudiante en Europe, mythe ou réalité ? : comparaison France-Royaume-Uni*, Paris : L'Harmattan, 2003, 248 p.

sous-tend le potentiel migratoire d'un individu. Ainsi, un expatrié ne vivra pas cette migration de la même façon si il a investi au cours de sa trajectoire des territoires multiples, car ces usages lui ont permis de développer des savoir-faire et savoir-être facilitant la mobilité et l'inscription en de nouveaux territoires. Il englobe entre autre les compétences internationales (linguistiques, interculturelles, organisationnelles, la connaissance des procédures administratives, de l'évolution des droits et des avancées européennes, la maîtrise des nouvelles technologies), qui elles-mêmes nourrissent les compétences personnelles, transversales comme les compétences professionnelles.

Ce capital peut-être transmis, c'est pourquoi, grâce à la connaissance biographique de la trajectoire « mobilitaire » de nos enquêtés, il va question de comprendre leurs héritages familiaux dans cette perspective : mise en avant des mobilités familiales générationnelles, des voyages et langues parlées au sein de la cellule familiale, des déménagements effectués et de la répartition spatiale de la famille. Mais nous nous interrogerons également sur les trajectoires de la mobilité personnelle de l'expatrié, autrement dit à ses déménagements et donc aux différents territoires investis, à ses expériences de voyages à l'étranger et les formes qu'elles revêtaient : séjours linguistiques, au pair, service volontaire européen, tourisme..., aux différentes langues qu'il maîtrise...

Il va donc s'agir de comprendre si l'expatriation, pour ces jeunes, s'enchaîne plutôt dans une continuité d'affiliation à l'espace international ou alors si elle s'inscrit en rupture dans une trajectoire territoriale.

3 - Les « territoires des possibles » :

Si l'expatriation est un acte volontaire, antinomique de l'exil, qu'est-ce qui prédispose, sous-tend la mobilité internationale de ces individus, les intentions et les possibilités qui motivent ce déplacement ?

Aujourd'hui, « *la position géographique d'un individu comprend désormais une part croissante de choix, une marge de manœuvre élargie, des degrés de liberté plus nombreux. La liberté s'est immiscée dans nos espaces. Pour personne cette liberté n'est totale. Pour presque personne elle est nulle*¹⁶ ». Et ces libertés de mouvement ont intégré une nouvelle potentialité, avec la construction de l'espace européen. Ainsi pour cerner les logiques stimulatrices, les mécanismes qui poussent cette population à l'investir, il nous semble

¹⁶ J. Lévy, « Les nouveaux espaces de la mobilité », op. cit.

essentiel de saisir les différentes facettes que prennent ces projets de mobilité, les motivations au départ, les logiques de cette expatriation, autrement dit les stratégies migratoires de ces individus. Ces stratégies sont indissociables des anticipations de chacun sur le nouvel espace qu'ils vont investir, de l'utilisation des ressources de leurs représentations spatiales, des capacités et des possibilités à s'y projeter : le processus de création d'un « champ des possibles ».

3.1 - La Communauté européenne ou l'ouverture d'un nouvel « espace des possibles. »

L'« *accession des européens à un espace inédit*¹⁷ » nous semble être un facteur déterminant dans le choix d'une réinscription nationale du fait des nouveaux droits qu'il accorde, aussi bien au niveau de la libre circulation, que dans sa volonté de la légitimer par la citoyenneté européenne. L'encadrement et l'incitation géopolitique de ce droit à la mobilité transcontinentale détermine, selon nous, pour une grande part, de la façon dont s'initie une expatriation au sein de l'Union.

Cette migration va donc nous permettre de « tester » les conséquences directes de l'application des nouveaux ressorts d'intégrations européens sur les dynamiques constitutives d'un sentiment d'appartenance. Ainsi, ces migrants, en tant qu'acteurs directs de cette Communauté, vont nous permettre de mesurer, dans un sens, la baisse d'influence de l'action de l'Etat sur la construction et la définition des catégories d'affiliation à un espace. En effet, la construction politique de l'Europe, en remettant en cause le modèle westphalien de l'Etat-nation et en reformulant le caractère limitatif des frontières internes qui fonctionnent désormais plus comme des membranes ou des interfaces, conduit à un partage de la souveraineté territoriale et à une représentation politique à base multiple, processus qui redistribue la relation spatiale traditionnellement corrélative d'une citoyenneté.

Il nous semble donc que ces nouvelles modalités d'allégeances politiques à l'Europe sont centrales à l'appréhension de notre population migrante, dont elle constitue le fondement politique. Car ces expatriés ont, désormais, non seulement la possibilité juridique de pouvoir s'installer dans un nouveau territoire national, mais aussi le droit de pouvoir intervenir en son sein. C'est donc la constitution de liens politiques fondamentaux dont il est question ici. Ces liens, si ils sont utilisés, peuvent devenir une ressource profonde dans l'élaboration d'une nouvelle inscription territoriale. C'est l'intégration de ce nouveau modèle d'identification et

¹⁷ A. Vishnevski, 1996, « Migrations européenne dans le nouveau contexte géopolitique », in *Migrants : les nouvelles mobilités en Europe*, M. Morokvasic et H. Rudolph (ss. la dir de), Paris : L'Harmattan, pp. 33-55.

de médiations entre appartenances locales, régionales, nationales et supranationales en élaboration dont il est ici question.

3.2 - La mobilité comme stratégie ou l'évaluation dans le choix des possibles.

Un des deuxième facteur stimulateur de cette expatriation est le « retour sur investissement » de celle-ci. Elle peut en effet être stimulée par une visée ouvertement calculatrice des bénéfices rapportés sur les capitaux individuels :

- Un contexte de valorisation de l'international.

La décision d'expatriation peut être influencée, pour une partie de cette population, par une dimension stratégique visant à une « rentabilisation ultérieure » par un enrichissement de leurs « profils », une valorisation de leur individualité. L'expatriation, prise dans une optique de professionnalisation, peut constituer un atout dans la construction de ses rôles et de ses statuts dans un contexte qui inclut de plus en plus la « mobilité » comme un savoir nécessaire.

- Développement personnel d'une certaine manière d'« être au monde »

Les logiques stimulatrices d'une expatriation sont aussi à prendre au niveau du désir d'enrichissement personnel, de dépaysement, de curiosité vis à vis de l'« Autre ». Il y aurait une forte implication de valeurs altruistes dans la constitution de cette décision de coupure avec un environnement connu et maîtriser, une certaine démarche holistique qui constituerait un facteur décisif à l'investissement de nouveaux territoires. En cherchant à surmonter et à renouveler les appartenances héritées du passé, l'on peut supposer que cette population cherche un certain développement de leur individualité au travers de l'expérience de nouveaux apprentissages en prise directe avec une réalité à apprivoiser. Ainsi, la décision d'expatriation relèverait donc de la mise en adéquation de leurs valeurs avec leurs actions. Autrement dit, s'expatrier serait pour eux le moyen de mettre en accord leurs opinions avec leurs attitudes, de mettre en cohérence une certaine vision du monde avec leurs comportements.

- « Expatriation-fuite » et « expatriation rupture-familiale ».

Il nous semble également que le choix de s'expatrier puisse aussi relever d'une décision, non plus intégrée logiquement dans une trajectoire de vie, mais plutôt de l'ordre d'une coupure instantanée et peu préméditée. L'expatriation, dans l'histoire personnelle du sujet, pourrait répondre à un besoin de coupure, voire de fuite avec un environnement considéré

comme étouffant voire hostile. Il s'agirait ici d'une certaine façon, d'une « *expatriation-fuite* » ou d'une « *expatriation-rupture familiale*¹⁸ », impulsée par une volonté délibérée de mise à distance des appartenances héritées, transmises ou constituées, une mise entre parenthèses des territoires passés que l'on voudrait reléguer pour un temps. Le territoire d'accueil peut donc ici être envisagé essentiellement au travers de la distance qu'il sous-entend.

Car, au delà d'un enrichissement personnel ou professionnel, l'expatriation peut aussi relever d'une décision personnelle de « tourner la page », de créer, de façon quelque peu radicale, de nouvelles perspectives à des individus qui recherchent, si ce n'est un nouveau point de départ, tout du moins un territoire neutre de tous souvenirs ou de tous liens.

3.3 - « Le territoire préformulé » : projections et représentations du territoire d'accueil.

Nous posons ici comme hypothèse, que la façon dont un individu anticipe le pays dans lequel il va se rendre, conditionne, voire détermine, la manière dont il va intégrer le territoire. Il s'agit ici donc de considérer le territoire sous l'angle d'une construction mentale, d'une représentation construite par le biais de divers facteurs comme les lectures, les médias, le cinéma, les rencontres, les voyages antérieurs... Ces diverses représentations initiales vont fonctionner comme un schème directeur à l'action et servir de tuteur aux pratiques et comportements de l'individu au sein du pays d'accueil. Il va donc s'agir ici de comprendre les divers mécanismes qui conditionnent mentalement la future expatriation et les différents modes de projections qui lui sont assimilés en mettant en avant les préjugés et stéréotypes positifs et/ou négatifs de l'expatrié vis à vis du territoire d'accueil avant sa migration. Il nous semble ici que le choix d'investir un pays européen procure chez ces expatriés une sorte de « parachute culturel » qui amortirait, de fait, les « chocs culturels », qu'une migration peu entraîner. Le choix d'une expatriation culturellement proche éviterait donc que l'identité soit mise à mal, il y aurait une certaine volonté de protection des modalités de repérages et de pensées.

4 - Modalités d'investigations du nouveau territoire d'accueil :

Par quels biais ces expatriés vont-ils pouvoir se reconstituer une inscription territoriale cohérente ? Comment conserver une permanence, une stabilité quand la mobilité devient, à ce

¹⁸ Monique Cerisier-ben-Guiga, « *L'exclusion sociale des communautés françaises à l'étranger* », Rapport du Conseil Supérieur des Français à l'étranger, juil. 1999.

niveau, partie prenante d'une identité ? Il va s'agir ici d'esquisser les différents facteurs corrélatifs d'une réinscription territoriale dans un nouveau pays d'accueil.

- Modalités d'investissement spatial du territoire d'accueil :

Notre attention se porte ici sur les dynamiques spatiales de cette population, leurs modalités d'installations et de déplacements : lieux d'habitations (regroupement spatial ?) ; lieux de loisirs (bars, restaurants, lieux culturels, associations...). Il va donc être question de mesurer la façon dont ces derniers sélectionnent et s'approprient ces lieux : les liens qu'ils se créent, leurs nouvelles habitudes, rituels ou symboles au sein du territoire d'accueil afin de dégager l'espace tel qu'ils le voient et se le représentent, mais aussi de faire ressortir les savoirs pratiques et compétences spatiales qu'ils ont, ou non, accumulés.

- Relations avec la population locale :

C'est la qualité et la fréquence des rapports entretenus avec la population locale qu'il va être ici question de mesurer : nature des liens, niveau de connaissances de la langue d'accueil... La nature de leurs investissements relationnels va nous permettre de saisir les logiques de séparation, voire de classification en œuvre. C'est les spécificités nationales (et avec elles régionales) qui vont ici être mises en relief et interrogées. La rencontre de l'« Autre » va en effet fonctionner comme une sorte de miroir réflecteur des particularités territoriales, du fait de la divergence des codes symboliques et comportementaux habituellement rencontrés dans le territoire d'appartenance.

- *CITOYENNETE ET INVESTISSEMENT*

Ce domaine renvoie à l'utilisation des droits corrélatifs à la citoyenneté européenne : investissement politique au niveau local et européen, participation à des manifestations ou événements politiques, inscription sur les listes électorales, degré du sentiment de « responsabilité » vis à vis du territoire d'accueil.

- Modalités des rapports avec le territoire d'origine :

- Les « relais territoriaux » : La conservation d'une cohérence territoriale passe désormais, de plus en plus, par l'utilisation des nouvelles technologies, autrement dit des « mobilités virtuelles » qui offrent la possibilité de garder un contact direct et régulier avec le

pays d'origine et qui permet dès lors, une réduction symbolique, mais non négligeable, de la distance géographique.

Mais, il existe d'autres moyens de palier à la fragmentation par le biais d'autres « mobilités mentales » telles que RFI, TV5, les livres, le cinéma, les périodiques français qui peuvent fonctionner comme des « relais territoriaux » et permettre la conservation et l'entretien de liens.

- Les institutions étatiques : il va s'agir de mesurer le degré d'investissement ou non des « ponts migratoires » (consulats, inscriptions sur les listes électorales, instituts français culturels à l'étranger) dont l'investissement relève d'une démarche symbolique d'allégeance citoyenne au territoire national et d'une volonté de garder une attache effective, voire affective, à la nationalité française
- Les liens avec les « paires territoriales » : l'identité territoriale peut être perturbée au travers de la rencontre de l'« Autre » et peut donc se conforter dans la recherche du semblable qui permet la recréation de repères identificatoires, d'un certain nombre d'habitudes, de représentations. Ils sont un moyen de reconfiguration des appartenances d'origines, de conservation d'une permanence et d'une cohérence identitaire. Mais elle peut symboliser également la mise en place d'une logique de séparation, de classification, voire même de distinction.
- circulation migratoire : la mesure du nombre d'allers et retours entre le pays d'origine et le pays d'accueil permettrait de mettre en avant l'attachement au pays de départ, la volonté de perpétuer des rapports directs avec lui ce qui serait un processus révélateur d'une anticipation du retour.

Conclusion : continuité dans la fragmentation territoriale ou le bricolage des appartenances.

Cette étude s'inscrit donc dans une volonté de repenser les modes de réflexions théoriques classiques des migrations en contextualisant les nouvelles logiques d'ensemble en œuvre. Notre étude de terrain va chercher à dégager les modalités personnelles d'appropriation des nouveaux territoires de ces expatriés en fonction de leurs trajectoires personnelles et du « *sens visé*¹⁹ » par leurs actions afin de modéliser des « types-idéaux » représentatifs. En inscrivant les identités et leurs déterminants dans une perspective socio-biographique, c'est le processus

¹⁹ Weber M., 1995, *Economie et société*, Paris : Pocket.

de création de nouvelles territorialités la manifestation de la nouvelle expression socio-spatiale de nos futurs enquêtés que nous cherchons à définir. Dans cet espace communautaire où la limite fait désormais lien, où l'allégeance politique et la citoyenneté doivent désormais coexister et s'ajuster sur de nouvelles échelles et où s'atténuent des discontinuités (législatives, monétaires...²⁰), l'expression territoriale de ces migrants nous semblent reposer sur une dialectique entre un investissement territorial en un espace symbolique tendant vers le principe de communauté et un investissement territorial plus individuel reposant sur une plus grande autonomie de construction identitaire.

Ainsi, il nous semble qu'étudier les imbrications entretenues entre « territoire », « mobilité » et « identité » par cette population est corrélatif d'une évolution du rapport entre l'Homme et l'espace : la transnationalisation pourrait désormais constituer un substitut à la détérioration. Il nous semble qu'une certaine forme de continuité peut désormais se substituer à celle de rupture, traditionnellement sous-entendue au travers de l'acte de migration.

Bibliographie :

- Segaud Marion, « Frontières, limites et mitoyenneté : une question sans fins » in *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires et décentralisation*, ss. dir. Beauchard J., éd de l'Aube, 2003, 186 p., pp. 91-110.
- Bonnet M. et Desjeux D. (ss. dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, P.U.F., 224 p.
- Monique Cerisier-ben-Guiga, « L'exclusion sociale des communautés françaises à l'étranger », Rapport du Conseil Supérieur des Français à l'étranger, juil. 1999
- Fourny M.-C. et Micoud A., « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu ». in *Ces territorialités qui se dessinent*, ss. dir. Debardieux B. et Varnier M., éd. de l'Aube, Datar, 2002, 269 p., pp. 31-52
- B. Gentil et J.-C. Massinon, *Les Français établis hors de France : tableaux statistiques de 1984 à 2002*, Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France, Service des Français à l'étranger, Cellule statistique, Paris, 2003, 221 p.
- Hamez Grégory, *Du transfrontalier au transnational : approche géographique ; l'exemple de la frontière franco-belge*, Thèse de doctorat, ss. dir. J. Malézieux, 7 juin 2004.
- Vishnevski A., 1996, « Migrations européenne dans le nouveau contexte géopolitique », in *Migrants : les nouvelles mobilités en Europe*, M. Morokvasic et H. Rudolph (ss. dir.), Paris : L'Harmattan, pp. 33-55
- Ollivro J., *L'Homme à toutes vitesses ; de la lenteur homogène à la rapidité différenciée*, PUR, Rennes, 2000.
- Tarrius A., *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, 1992, Paris, L'Harmattan.
- Vaniscotte F. et Houguenague A., *La mobilité étudiante en Europe, mythe ou réalité ? : comparaison France-Royaume-Uni*, Paris : L'Harmattan, 2003, 248 p.

²⁰ Hamez Grégory, *Du transfrontalier au transnational : approche géographique ; l'exemple de la frontière franco-belge*, Thèse de doctorat, ss. dir. Jacques Malézieux, 7 juin 2004.

- Viard Jean, *La société d'archipel ou les territoires du village global*, éd. de l'Aube, Paris : 1994, 127 p., p. 30
- Weber M., 1995, *Economie et société*, Paris : Pocket.